

## CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

## PROJET DE DELIBERATION

Séance du 25 septembre 2025DCM N° 25-09-25-26**Objet : Soutien de l'association Emmaüs-Connect pour renforcer l'offre de matériel numérique reconditionné et de connexion internet à prix solidaire.**

Afin de répondre au fort besoin d'équipements des publics en situation de précarité, Emmaüs Connect accompagne, au cours de cette année 2025, 5 structures sociales dans les quartiers prioritaires de Metz pour fournir des équipements numériques à des habitants en situation de précarité. Au total, 100 personnes seront équipées d'ordinateurs portables reconditionnés et de périphériques pour 30€.

À ce jour, 72 habitants ont déjà été équipés dans les quartiers de Borny, Bellecroix, et les Hauts-de-Vallières. Deux autres distributions sont prévues dans les quartiers Patrotte et Grange aux Bois. Le Café Social de Borny et le Centre Social Bellecroix, conventionnés Relais Numériques équipements, proposent d'ores et déjà de la vente solidaire d'équipements numériques en plus des distributions.

Ces moments d'échanges avec les structures sociales et les habitants ont mis en lumière un **besoin, non seulement en termes d'équipement, mais aussi en matière d'accès à Internet et à des réseaux mobiles pour les personnes les plus précaires.**

Par ailleurs, des échanges entre structures sur la mise en place de ces projets ont été amorcés naturellement et ont révélé l'envie de **mise en réseau entre structures engagées dans la distribution d'équipements pour partager ses pratiques et mieux se coordonner.**

Pour répondre à ces besoins, Emmaüs-Connect propose d'une part d'enrichir le projet en cours par l'accompagnement de 2 structures sociales sur la mise à disposition de recharges internet et mobile à tarif solidaire et, d'autre part, d'organiser une animation locale pour favoriser la coordination des acteurs locaux impliqués dans ce projet d'inclusion numérique.

Pour cela, l'association sollicite la ville de Metz, pour l'octroi d'une subvention à hauteur de 4000 € TTC.

Le versement de la subvention est conditionné au strict respect des objectifs et modalités définis dans la présente délibération, à savoir :

1. L'accompagnement d'au moins 2 structures sociales pour la mise à disposition de recharges internet et mobile à tarif solidaire, avec un bilan transmis à la Ville de Metz

au plus tard le 31 décembre 2025.

2. L'organisation d'une animation locale pour coordonner les acteurs de l'inclusion numérique, dont un planning prévisionnel et un compte-rendu seront adressé à la Mission Inclusion Numérique de la Ville avant le 31 décembre 2025.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12,

**VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

**VU** la demande de subvention formulée auprès de la Ville de Metz par l'association Emmaüs-Connect,

**CONSIDERANT** la volonté de renforcer les solidarités par la consolidation de la filière de reconditionnement de matériel numérique d'une part et par la mise en place d'une offre de connexion internet à prix solidaire d'autre part,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

**DECIDE :**

- **D'AUTORISER** le versement d'une subvention de 4000 € TTC à l'association Emmaüs-Connect.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment la lettre de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non-réalisation du projet.

Service à l'origine de la DCM : Inclusion numérique  
Commissions : Commission Cohésion Sociale  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions